

56

n° département

TAUPONT

commune

lieu-dit

adresse

VANNES

arrondissement

PLOERMEL

canton

édifice ou ensemble contenant

GENERALITES

dénomination et titre de l'oeuvre

IA5600 6527

Coordonnées.

LAMBERT 0

X0 240 80

YN 344 80

XE 246 00

YS 335 00

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année :

section :

parcelle :

Propriété :

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en

1985

par

DUCOURET

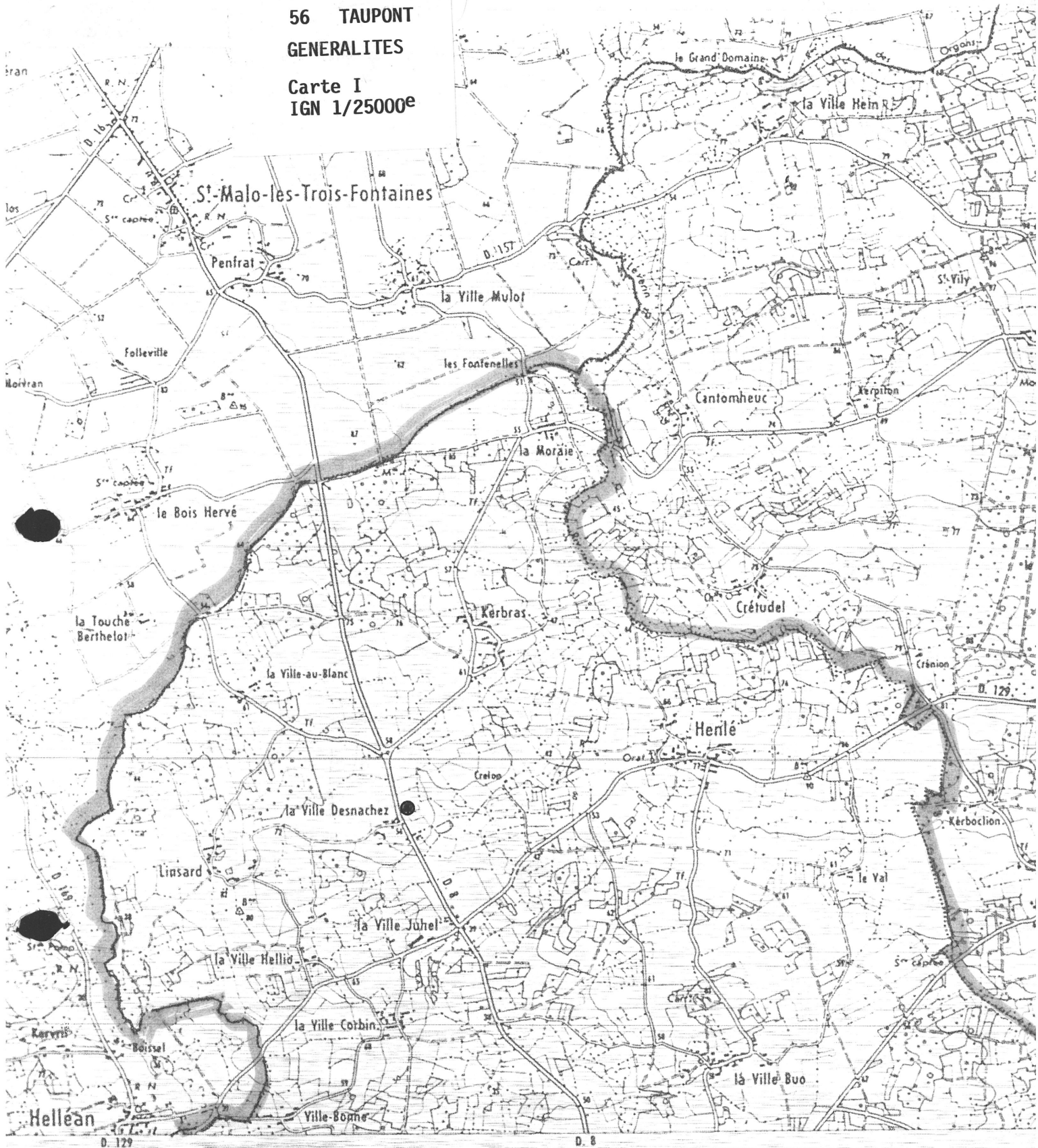
- BIBLIOGRAPHIE

- . DUHEM (G.-).- Eglises du Morbihan ..., p. 198-199.
- . MARSILLE.- Les croix de la région Malestroît-Ploërmel, dans Bull. Soc. Polym. du Morbihan, 1940, p. 45-80.
- . MOUILLARD (Abbé). Notice archéologique sur Taupont, dans Bull. Soc. Archéol. du Morbihan. 1859, p. 67.
- . ROPARTZ(S.).- Notice sur la ville de Ploërmel. Paris, 1864, p. 95 : mention de F. ROULIN, procureur de la paroisse de Taupont.

- LISTE DES OEUVRES ETUDIEES

56 TAUPONT
GENERALITES

Carte I
IGN 1/25000^e



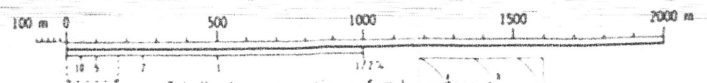
Taupont

241 242 243 244 245
S G 33 S G 30

PLOËRMEL N° 5-6

Nouvelle répartition de la France
Département de la France
Nouvellement général de la France

Echelle 1/25 000



Cables transporteurs, téléphériques, télégraphes

Lignes d'énergie électrique (avec pylônes)

Contournements de gisements hydrocarbures (sur le sol)

Côtières

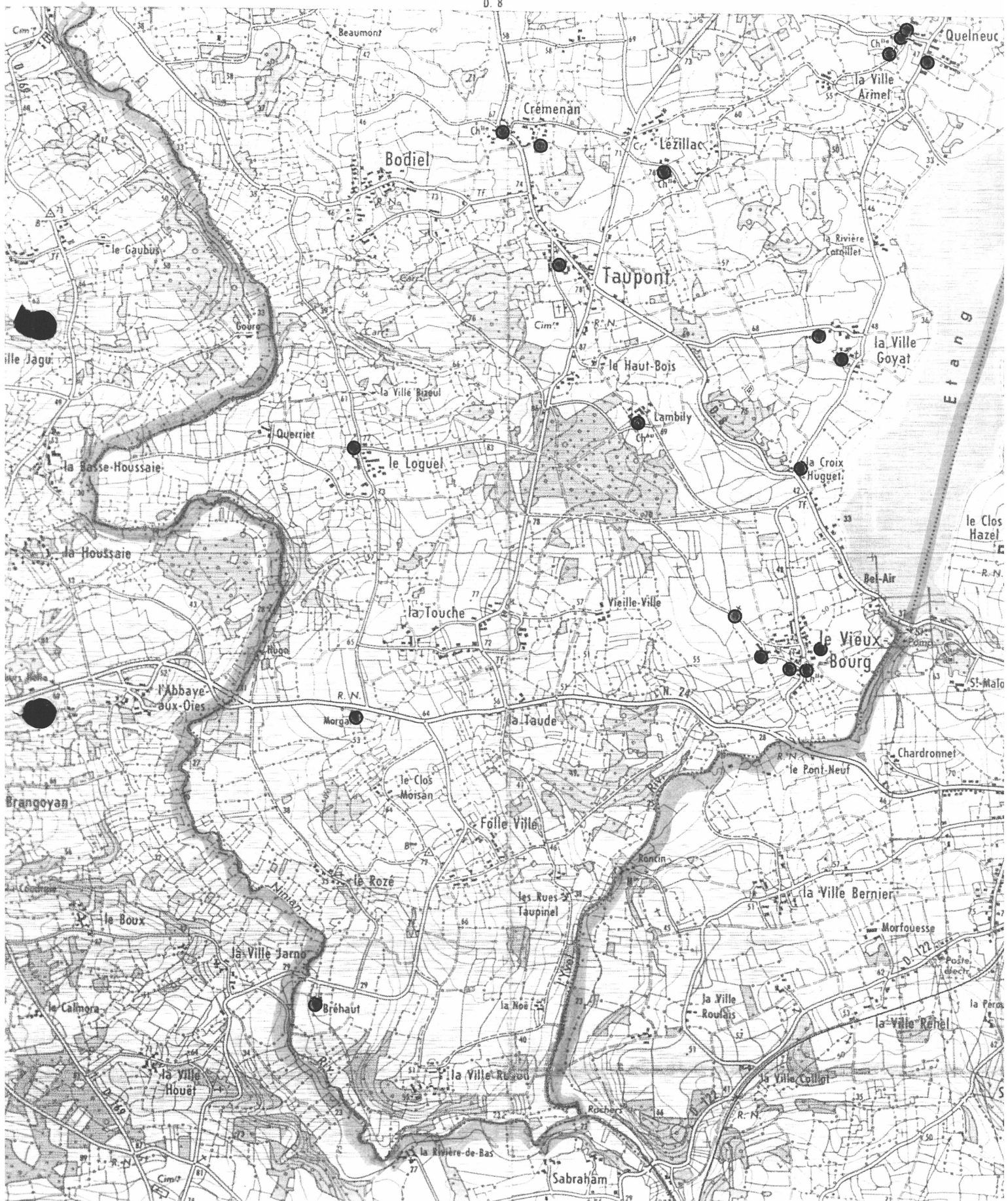
Murs anti-érosion

Limites parcellaires apparentes

Carte 2
IGN 1/25000^e

PLOERMEL N°s 1-2

D. 8



ANALYSE :

Situation : Tous les édifices d'habitat rural étudiés sont situés dans un hameau ou dans le bourg proprement dit. Aucun n'était isolé.

L'habitat rural isolé, très rare dans la région et particulièrement dans la commune, n'est représenté que par des édifices récents ou, au contraire, ruinés.

Les maisons sont formées de deux ou trois logis alignés : les plans sont très allongés ; mais chaque logis présente la structure d'une maison isolée : les souches de cheminées marquent, sur les toits, l'emplacement des murs de refend principaux. En général, ces logis ont été construits sur le même alignement en plusieurs campagnes : ils sont simplement collés les uns aux autres les murs pignons étant souvent mitoyens ; parfois une liaison a été établie entre leurs appareils.

Seule La Noë (2) forme un bâtiment unique.

Orientation : La direction vers laquelle les façades sont tournées dépend de la topographie et de l'exposition du lieu-dit.

D'une façon générale, c'est vers le Sud que les maisons présentent leurs ouvertures ; à l'Est (N-E et S-E) assez fréquemment aussi. Les maisons aspectées vers le Nord ou l'Ouest ne sont qu'exceptions.

Destination :

Parmi les édifices ruraux étudiés 8 sont actuellement destinés à l'habitat, dont 1 seulement dans le bourg et de plus destiné à l'habitat secondaire.

6 servent d'étable pour les animaux, dont 1 dans le Vieux-Bourg.

5 servent de grange, 21 de remise-débaras, dont 3 dans le Vieux-Bourg.

Enfin, 2 de ces édifices sont abandonnés.

La majorité des ces édifices ruraux anciens sont donc livrés à un quasi-abandon, surtout si l'on considère que 29 d'entre eux servent de remise-débaras : état qui est bien proche de l'abandon.

Cette situation trouve 2 explications, soit que l'état de dégradation de ces édifices ne permette plus d'y résider ; soit qu'on leur ait préféré des maisons neuves.

COUPE : En hauteur, ces édifices comportent un rez-de-chaussée et un comble à surcroît généralement assez haut.

4 exceptions à cette règle générale :

La Noë (1) A

La Rivière-Cornillé A et B

Le Clos-Moisant A

Qui n'étaient sans doute pas directement destinés à l'exploitation agricole ou possédaient des communs importants : ces maisons ont un étage en plus du rez-de-chaussée et du comble.

PLAN : Le plan de ces édifices est rectangulaire, simple en profondeur.

Quelques-uns sont pourvus d'une cloison de bois intérieure : récente à La Noë (2), utilisé comme grange, à clos Moisan A, Créménan (1) etc...

Mais si la plupart n'ont qu'une seule pièce, beaucoup possèdent un ou plusieurs appentis, récents ou anciens qui servent de cellier ou de remise et sont placés contre la face postérieure (5) ou l'une des faces latérales.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION : . Les murs des édifices d'habitat rural inventoriés sont tous de schiste, en moyen appareil irrégulier, à assises allongées, joints au mortier de terre.

L'exploitation de chaque affleurement local de roche fait apparaître une grande diversité de tailles et de couleurs de l'appareil : vert ou gris.

Le schiste est fréquemment mêlé de blocs de quartz : ils sont répartis irrégulièrement sur le mur pignon ou les façades à la Moraie, La Touche (4), La Noë (1) A et D Quelneuc (3) et La Ville-Rouault (1), (2), (3).

Ces constructions présentent des défauts car il y a plusieurs exemples de déversement ou de bouclement qui ont obligé à poser des tirants métalliques longitudinaux.

Pas un édifice ne comporte de chaînage d'angle pour assurer la stabilité.

Les ouvertures de 33 édifices sont encadrées de granit en gros appareil clair à grain fin. Mais le linteau de la gerbière est fréquemment fait de bois (18). Le grès est utilisé dans les encadrements d'ouvertures à La Ville-Rouault (4), (5), (6).

Le schiste remplace parfois ces matériaux nobles que sont le granit et le grès : Au Vieux-Bourg (2) pour les piédroits de la gerbière à La Noë (1) D et Créménan (2) pour toutes les ouvertures à La Moraie (1) et Créménan (2) une seule dalle.

GÉOLOGIE : Le sous-sol de la commune de TAUPONT est formé d'affleurements de schistes argileux gris verdâtre ou gris bleuâtre.

Au Nord de La Ville-Buo (Heulée, La Ville-Juhel, La Moraie etc), des bancs de petits galets bien calibrés de quartz blanc et de phanites noirs sont interstratifiés dans des schistes argileux.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION : Les ressources locales en matériaux de construction sont donc assez faibles.

Le schiste que l'on trouve en abondance est le matériau le plus souvent mis en œuvre. L'absence de grès et de granit dans la commune explique leur emploi limité et réservé, semble-t-il, pour les belles constructions et l'encadrement des ouvertures.

Par contre, la forêt proche fournissait le bois d'œuvre nécessaire à la confection des charpentes et aux linteaux des gerbières et de certaines ouvertures.

LES CHEMINÉES : Toutes les cheminées des édifices ruraux répertoriés n'ont pu être étudiées. A cela différentes raisons : propriétaire absent ou non consentant, ou bien cheminée inaccessible.

D'autre part, il n'y a pas forcément une cheminée dans chaque édifice rural. Ainsi, Vieux Bourg (4), le Clos Moisan, La Mauraie (1) n'en possèdent pas.

Une cheminée a disparu : Vieux Bourg (3)
En général, il y a une seule cheminée par maison.

Cependant quelques exceptions :

- Quatre maisons en ont 2 chacune
 - 1 au rez-de-chaussée, 1 à l'étage : La Rivière Cornillé A
 - 1 sur chaque mur-pignon ; La Ville-Rouaud (2)
La Ville Rouaud (6)
La Folle-Ville.

Parmi ces cheminées, la plupart : 20, sont engagées, à linteau de bois et consoles quart-de-rond, cependant on remarque des consoles en double quarts-de-rond à La Ville-Juhel, et des consoles moulurées : La Mauraie (2)

Quelneuc (1)
La Rivière Cornillé B
La Ville Buo (3)
La Ville Denachez (1)

3 d'entre elles ont des consoles en granit
La Rivière Cornillé B
La Ville Juhel
Le Rozé (1)

4 d'entre elles ont des piédroits en granit
Le Clos Moisan A
La Mauraie (4)
La Noé (2)
La Ville Juhel

Certaines cheminées : 6, ont des piédroits à pans coupés

La Folle Ville

La Rivière Cornillé A (les 2 cheminées)

La Ville Buo (3)

La Ville Denachez (1) et (2)

2 d'entre elles ont des piédroits travaillés

La Rivière Cornillé B

La Ville Juhel.

Il faut également signaler que toutes les cheminées étudiées dans Taupont sont engagées, sauf deux qui sont adossées. Toutes les 2 situées dans la Ville Rouaud, maison (6).

La taille de ces cheminées est très variable.

On peut cependant considérer qu'en général la largeur du linteau varie entre 1,90 m et 1,60 m.

- à la Ville Armel A et à la Ville-Armel B : 2,10 m

- au Rozé (1) et à la Noë (1) : 2 m

La hauteur est comprise entre 1,40 m et 1,80 m, mais varie selon la hauteur du foyer

- elle est plus basse au Clos Moisan A : 1 m

- et à Créménan (1) : 1,20 m

- elle est plus haute à la Touche (5) : 2,20 m.

Dans le cœur de ces cheminées sont souvent creusées une ou plusieurs niches carrées, et parfois triangulaires.

ESCALIER :

De même que pour les cheminées, tous les escaliers n'ont pu être étudiés.

Parmi ces édifices 6 ont une échelle extérieure en bois amovible, chacun de ces édifices comprenant au moins une gerbière, l'échelle extérieure est appuyée contre le mur, permettant ainsi l'accès au 1^{er} étage par la gerbière.

9 édifices ont une échelle intérieure en bois, 6 possèdent une échelle de meunier.

9 édifices sont pourvus d'un escalier à vis en bois

2 ont un escalier droit, l'un en bois, l'autre en pierre et moderne à l'extérieur de la maison à la Rivière Cornillé A.

SOL :

Le sol est souvent en terre battue ou « terrasse », sauf au Clos Moisan A où le sol est recouvert de plancher,

Au Clos Moisan A on trouve également un sol cimenté ainsi qu'à Quelneuc (2) et à la Rivière Cornillé A.

En général, les édifices qui sont destinés à l'habitat ont un sol recouvert de plancher, ou de dalles de granit ou de schiste, ou bien cimenté.

Mais on trouve également des sols en terre battue dans des édifices réservés à l'habitat : Heulée (2) et Le Loguel.

Les édifices qui servent d'étable, de grange ou de remise-débarras ou qui sont abandonnés, ont en général un sol en terre battue, sauf Quelneuc (2) qui sert de remise-débarras et dont le sol est cimenté.

TOIT :

Tous les édifices ruraux étudiés à Taupont ont un toit à 2 versants en ardoises. Parfois le versant postérieur du toit s'allonge en appentis.

C'est le cas au Clos Moisan A

au Cloisan Moisan B

à Créménan (1)

à Créménan (2)

à La Touche (1)

à La Touche (5)

au Vieux-Bourg (3)

à la Ville-Armel A

à la Ville-Armel B

à La Ville-Buo (2)

à la Ville Buo (3)

à la Ville-de-Nachez (1)

à la Ville-de-Nachez (2)

à la Ville Rouaud (3)

Dans la commune de Taupont, le toit est très fréquemment à coyau (petite pièce oblique portant sur le bas des chevrons et retroussant l'égoût du toit).

Il est souvent décoré au faîtage d'un lignolet d'ardoises triangulaires ou en demi-cercle. Certaines portent la date de réfection de la toiture, d'autres sont décorées de motifs (géométriques ou représentant des animaux, des cavaliers, etc...).

Le toit est très rarement percé de lucarnes, car la gerbière suffit généralement à éclairer les combles. Un seul contre-exemple à La Rivière-Cornillé A, où le toit est percé d'une lucarne à fronton.

CHARPENTE :

Toutes les charpentes qui ont pu être vues étaient du même type. C'est-à-dire des charpentes comprenant 2 arbalétriers assemblés dans un poinçon, relevés par un faux-entrait. L'assemblage est à tenon et à mortaise chevillés. La base des arbalétriers est souvent courbe, venant rejoindre la poutre du plancher du comble dans l'épaisseur du mur.

Cf. croquis dans le dossier de La Noé (2)

et photos prises à la Rivière Cornillé B film XV clichés n°28 – 29 – 30.

Les pignons sont couverts par le toit : les extrémités de pannes, les chevrons de tête et les coyaux sont laissés apparents donc sans protection.

ÉLÉVATION ANTÉRIEURE :

Le plus souvent, l'élévation antérieure est irrégulière, c'est-à-dire que les ouvertures ne sont pas axiales ni même superposées.

Cependant 2 exceptions La Ville-de-Nachez (2) et la Ville-Rouaud (2), où l'élévation antérieure est régulière.

L'élévation antérieure comporte en général une porte et une gerbière et une ou plusieurs fenêtres.

Cependant, on trouve plusieurs exceptions au nombre des ouvertures.

Certains édifices, par exemple, n'ont pas du tout de fenêtres, mais simplement une porte et une gerbière :

Quelneuc (1)
Quelneuc (2)
Le Rozé (3)
La Ville-Armel B
La Ville Buo (3).

Deux édifices n'ont pas de gerbières :

Crémenan (2)
La Rivière-Cornillé B.

Enfin, d'autres édifices sont beaucoup plus éclairés.

Certains édifices ont, par exemple, 2 portes et 2 gerbières plus une ou plusieurs fenêtres :

- La Noë (2)
- Le Rozé (1)
- La Touche (2)
- La Ville Buo (2)
- La Ville Rouaud (6)

D'autres édifices enfin, ont toujours 2 portes, mais plus qu'une seule gerbière, plus une ou plusieurs fenêtres :

- La Touche (5)
- Vieux-Bourg (4)
- La Ville Armel (A)

ÉLÉVATION POSTÉRIEURE

La façade postérieure est en général assez éclairée.

On note cependant 9 édifices, dont la façade postérieure est aveugle, et 14 édifices dont la façade postérieure est marquée par un appentis (cf. rubrique sur le toit).

Autres élévation postérieures :

- 7 édifices ont 1 seule porte
- 2 édifices ont 1 seule fenêtre
- 2 édifices ont 1 seule porte mais sur l'appentis.

- 2 édifices ont 2 fenêtres
- 1 seul édifice à 2 portes.

- 1 seul édifice à 1 porte et 1 gerbière La Ville Buo (1)
- 7 édifices ont 1 porte et 1 fenêtre.

- 9 édifices ont 1 porte et 2 fenêtres.

Enfin, 3 édifices ont en quelque sorte sur la façade postérieure : une « vraie » façade :

- Rouaud (2) 1 porte et 4 fenêtres
- Heulée (1) 1 porte, 3 fenêtres et 1 gerbière.

Le 3^{ème} édifice a été précédemment cité : La Ville Buo (1,) 1 porte et 1 gerbière, exemple pouvant à la limite être considéré comme une vraie façade.

ÉLÉVATIONS LATÉRALES : Les façades latérales sont aveugles ou mitoyennes, sauf :

- La Ville Buo (2)
- Le Rozé (2)

- La Rivière Cornillé A
- La Touche (4)
- qui possèdent 1 porte.

- Le Pré-Rondel
- qui possède une fenêtre.

- Créménan (2)
- qui possède 1 fenêtre et 1 gerbière

- La Moraie (4)
- qui possède 1 porte et 1 gerbière

- La Rivière Cornillé B
- dont les façades sont particulièrement éclairées ; elles possèdent en effet 5 fenêtres et 1 porte.

- La Ville Rouaud (3)
- au contraire, a 1 des pignons masqué par 1 appentis.

OUVERTURES : FORMES ET DÉCORS :

LES PORTES : sont indifféremment rectangulaires ou en plein-cintre partout dans la commune.

On relève : 31 portes en plein cintre
19 portes rectangulaires
1 porte en anse de panier
2 portes à linteaux échancrés
2 portes à linteaux en arc de cercle.

L'utilisation du granit permet de décorer les ouvertures, mais toutes n'ont pas un décor.

Différents décors relevés sur les portes en plein cintre :

- Clos Moisan A : quart-de-rond
- Vieux-Bourg (4) : cavets
- La Mauraie (4), La Touche (2) : double cavets
- Le Rozé (1), Le Rozé (2), La Touche (5) : chanfreins
- La touche (1), La Ville Rouaud (1) : chanfreins et piédroits travaillés
- La Ville Rouaud (6) : arc rayonnant

Différents décors relevés sur les portes rectangulaires :

- Heulée (2), La Rivière Cornillé A : chanfreins
- La Ville Buo (3) : chanfreins et piédroits travaillés
- La Ville Armel A : chanfreins, piédroits travaillés et accolades
- La rivière Cornillé A : piédroits travaillés, accolades
- La ville-de-Nachez (2) : double cavets.

LES FENÊTRES : Elles sont ébrasées à l'intérieur et étroites. Elles sont toutes rectangulaires, sauf une fenêtre au Vieux-Bourg maison (3).

Malgré l'utilisation du granit, elles sont en fait peu décorées.

Différents décors ont été relevés :

- La Rivière Cornillé (A) : piédroits travaillés
- La Touche (5) : chanfreins
- La Touche (6), Vieux-Bourg (2) Vieux-Bourg (5), La Villr Juhel : feuillures.

D'autres fenêtres sont plus décorées :

- La Rivière Cornillé (B) : chanfreins et piédroits travaillés
- La Touche (5) : cavets et accolades.

Enfin, certaines fenêtres sont particulièrement décorées :

- La Ville-de-Nachez (2) : feuillures, cavets, quart-de-rond, et appui mouluré.

Dans la commune de Taupont, une seule fenêtre a été murée, et par contrainte 3 fenêtres ont été transformées et agrandies :

- à La Ville Rouaud (5)
- à La Moraie (1)
- à La Moraie (4)

A La Ville Buo (2), il a été remarqué une pierre apparente de l'extérieur, qui permettait l'écoulement de l'eau provenant d'un évier intérieur situé sous la fenêtre du 1^{er} niveau.

On compte un nombre assez important d'édifices (27), dont les fenêtres sont munies de grilles. Traditionnellement, ce type de structure caractérise les fenêtres du 1^{er} niveau, plus rarement celles du 2^{ème} niveau.

Il s'agit en général des fenêtres de la façade principale, cependant une exception : Quelneuc où c'est seulement une fenêtre de la façade postérieure qui est munie de grilles.

Il s'agit en général de 1 à 3 barreaux verticaux, sauf à la Ville-de-Nachez (2) où la grille est agrémentée d'un triangle central.

LES OUVERTURES DU COMBLE :

Les édifices ruraux étudiés à Taupont possèdent tous –sauf La Rivière Cornillé (B) – une ou plusieurs gerbières. Ce sont, partout, des gerbières-portes, assez basses, situées au-dessus de la porte ou légèrement décalées. Une exception à La Rivière Cornillé (A) qui possède non pas une gerbière-porte mais une lucarne à fronton.

On remarque également que au Clos Moisan (B), au Rozé (3), à La Touche (1), les ouvertures du comble ont subi des transformations. En effet, chacun de ces édifices possède une gerbière-porte, mais qui était autrefois une lucarne rampante.

Très simples et rectangulaires, peu de gerbières sont décorées. Mais à la Ville-Juhel et à La Ville Rouaud (2) : l'encadrement est chanfreiné. On remarque qu'à Heulée (2), non seulement l'encadrement de la gerbière est chanfreiné, mais encore l'encadrement des fenêtres et de la porte.

A La Touche (2) : le linteau est échancré

A la Touche (3) : les piédroits sont à cavets.

DÉTAILS D'ARCHITECTURE :

Les élévations comportent parfois d'autres éléments que les ouvertures : arc de décharge au-dessus de la fenêtre à La Touche (6), à Quelneuc (4), arcs de décharge en schiste au-dessus des deux fenêtres du 1^{er} niveau.

Toujours à Quéhéno (4) : des trous de pigeons sur alignés sur l'élévation antérieure sous le toit.

A La Noë (1)c, la porte de la façade postérieure est à linteau en bois, celui-ci étant protégé par une grande dalle de schiste.

Oculus ovale percé dans un bloc de granit à La Noë (1)A, La Touche (5), et La Touche (6). A La Noë (1)A et à La Touche (5), l'oculus éclaire l'escalier.

Une niche est parfois ménagée dans un bloc de granit, elle est concave et ouverte en cul-de-four. Elle est plein-cintre à Quelneuc (4), et rectangulaire à La Touche (6).

A Heulée (1), une corniche en bois court le long de la façade. L'extrémité des solives est apparente et forme une corniche à modillons.

A Quelneuc (3), La Ville Buo (3), La Ville Denachez (2), La Ville Rouaud (5), une corniche en bois toute simple court tout le long de la façade.

Il n'y a pas de corniche à La Noë (1)D, Quelneuc (1), Le Rozé (1), La Ville Rouad (5), La Touche (2), La Touche (4), Vieux-Bourg (4), La Ville Rouaud (1), Vieux-Bourg (5).

Il est à remarquer que le nombre de souches de cheminée ne correspond pas toujours à celui des cheminées intérieures : La Noë (1)A, La Ville Armel (A), Quelneuc (1), La Ville Rouaud (5). Les souches de cheminée sont appareillées en schiste, granit ou granulite. Elle est en granit au Vieux-Bourg (5). On y distingue une petite corniche en bandeau simple.

Bâtiments annexes.

Ils sont en fait très peu nombreux, mis à part les appentis, qui sont parmi les bâtiments annexés, de loin les plus nombreux. A ce sujet, se référer à la rubrique sur le toit.

On signale cependant :

A La Touche (6) : une grange avec une grande cochère, à linteau en bois.

A La Ville Rouaud (1) : un petit bûcher carré, dont les murs sont en schiste et le toit recouvert d'ardoises récentes.

A La Mauraie (4) : un four. Gros appareil irrégulier, côtés latéraux faits d'un amalgame de terre, de paille et de cailloux (cf. photos film XIV photos 5, 6, 7, et 8).

A La Touche (6) : un puits

A La Touche (5) : un puits (cf. photo film XV photo n°9).

L'HABITAT RURAL

DATES : La campagne de pré-inventaire a porté sur 5 édifices d'habitat rural parmi lesquels 26 étaient distinctement datés.

- Quelques dates du XVI^e siècle ont été relevées, mais les édifices sur lesquels elles ont été lues n'ont pas donné lieu à un dossier appartenant spécifiquement à l'habitat rural.

- Les dates sont généralement inscrites sur les ouvertures. Les dates du XVII^e siècle sont, en général, inscrites sur la porte :

. à la clef de l'arc de la porte, si la porte est plein-cintre :

1627	dépendance de la maison (1)	au Rozé
1635	maison (3)	à La Moraie
1647	maison (1)	au Rozé
161 96	maison (1)	La Touche

. sur le linteau de la porte, si celle-ci est rectangulaire

1632	maison (3)	à La Ville Buo
1635		à La Folle Ville
1682	maison (6)	à Quelneuc

. sur le piédroit de la porte

1686	maison (4)	à La Ville Rouaud
------	------------	-------------------

on notera qu'il s'agit ici d'une pierre de réemploi.

On trouve également des dates du XVII^e siècle aux linteaux des fenêtres

1615	maison (1)	au Pré-Rondel
1679	maison (2)	à la Ville-Denachez
161 90	maison (1)	à La Touche
1692	maison (5)	à La Touche

sauf :

- 1616 inscrit sur un des piédroits de la gerbière, maison à La Ville Armel.
Il s'agit ici, vraisemblablement d'une pierre de réemploi.

- 1699 autour de l'œil de bœuf
maison (6) à La touche.

- Les dates du XVIII^e siècle ont été lues autant sur les linteaux de porte que sur les linteaux de fenêtre.

• sur les linteaux de porte :

171	500 maison (5)	à Quelneuc
1709	maison (4)	à Quelneuc
- 1723	sur la clef de l'arc	au Loguel

• sur les linteaux de fenêtre

1732	maison (4)	à La Moraie
1755	maison (3)	à Quelneuc
1797	maison (5)	au Vieux-Bourg

Une exception cependant : date inscrite au linolet du toit
maison (2) à Luffame(?) 1793

On remarque qu'en ce qui concerne les dates du XIX^e siècle, le lieu d'inscription change. Elles sont en effet, le plus souvent, inscrites au linolet du toit ; à la différence des siècles précédents :

1844	maison (6)	à La Touche
1855	maison (1)	à La Ville-Rouaud
1892	maison (2)	à Heulée

On les trouve encore

- sur le linteau de la porte

1825	maison (3)	dans Le Vieux-Bourg
1826	maison (5)	dans Le Vieux-Bourg

- ou sur le linteau de la fenêtre

1755	maison (3)	à Quelneuc
------	------------	------------

Dates inscrites sur des maisons, qui n'ont pas fait l'objet d'un dossier.

- XVI^e siècle :

- 1577	sur le linteau d'1 fenêtre	à Bodiel
- 1588	sur le linteau de la porte principale	au Vieux-Bourg (1)
- 1594	sur le linteau d'1 fenêtre	au Pré-Rondel

- XVII^e siècle

- 1680		à La Folle Ville
--------	--	------------------

- XVIII^e siècle

- 1733	maison voisine de la maison (6)	à La Touche
- 1736		à Bodiel
- 1746		à La Folle Ville

- XIX^e siècle

- 1826	sur le linteau de la porte, maison mitoyenne (pignon droit) de la maison (5)	au Vieux-Bourg
- 1856	maison voisine de la maison du Loguel.	

Les inscriptions qui sont parfois jointes aux dates, indiquent la plupart du temps les initiales ou le nom de celui qui fit construire la maison.

* A. F : ROULIN 1588		au Vieux-Bourg
* M IV B 1616		à La Ville Armel
* B 1632 R		La Ville Buo
* A. QUENO JESUIS	PALET S RVAV.ME.FS LAN 1635	La Folle Ville
* LAN 1680 IOV BR MA :E :BAST		La Folle Ville
* 1695 FAICT PAR ... P. ROZE 1736		Bodiel
* 1746 ROUSAU		La Folle Ville
* 1755 J. CAREL		Quelneuc
Quelques dates sont accompagnées de signes religieux		
16 calice 82		Quelneuc (6)
16 IHS 90		La Touche (1)
cœur 1692 IHS		La Touche (5)
16 IHS 96		La Touche (1)
17 IHS S 33		La Touche

CONCLUSION

Les dates sont généralement inscrites sur les ouvertures :
 Cette remarque est vérifiée pour le XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècle.
 Mais pour plus de précision, on peut spécifier que les dates du XVII^e siècle qui ont été relevées, sont en majorité inscrites sur la porte.
 Les dates du XVIII^e ont été lues autant sur la porte que sur la fenêtre, enfin le XIX^e siècle marque un changement du lieu d'inscription des dates du XIX^e siècle ont été relevées le plus souvent sur le linolet.

On a remarqué également que des signes religieux, les initiales ou des noms accompagnent les dates, il faut noter que celles-ci sont essentiellement du XVII^e siècle.